

Parc du Boisé-des-Frères

Les artistes invités à soumettre des projets pour Résidence au parc 2026

Victoriaville, le 10 mars 2026 – Les créateurs en arts littéraires, de la scène, médiatiques, visuels ou métiers d'art sont invités à déposer leur dossier d'ici le 6 avril pour la programmation 2026 de Résidence au parc. Présentée au parc du Boisé-des-Frères de juin à octobre, cette programmation inclut un volet d'échange avec les citoyens.

« Résidence au parc s'inscrit dans l'engagement de la Ville de Victoriaville de promouvoir le travail des créateurs de la région. Victoriaville offre de nombreuses occasions à ses artistes pour créer et partager leur talent auprès du grand public. Au fil des années, Résidence au parc a permis d'animer le magnifique décor du parc du Boisé-des-Frères et de faire participer le public », explique le maire de Victoriaville, Vincent Bourassa.

« Chaque résidence permet de découvrir un nouvel univers et d'interagir avec un artiste d'ici. Chaque projet comprend un volet d'échange avec les citoyens, permettant un contact direct avec l'art et le processus de création » précise Jean-François Lépine, conseiller municipal et membre du comité Loisir, culture et développement des communautés.

Les artistes peuvent proposer des projets de résidence allant d'une à quatre semaines. Ils auront accès au pavillon afin d'en faire leur atelier de travail, un espace propice à la création, à la réflexion artistique et au développement de leur pratique. Des moments d'ouverture au public permettent d'intégrer les visiteurs dans le processus de création. Les résidences se termineront avec la diffusion du résultat de leur projet.

Comment participer?

Les artistes intéressés doivent soumettre un dossier complet comprenant :

- Une description détaillée de leur projet et du volet d'échange avec le public;
- Leurs motivations à participer;
- Un curriculum vitae et une démarche artistique;
- Un portfolio ou des exemples de réalisations.

Sélection des projets

Un comité évaluera les dossiers en fonction d'une série de critères, soit :

- Faisabilité du projet et lien avec le lieu d'accueil;
- Qualité générale du dossier et respect des exigences;
- Originalité et pertinence du projet ;
- Place accordée à la participation citoyenne;
- Démonstration du fait que la résidence aura un apport dans le développement de la pratique de l'artiste.

Les conditions complètes et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site web de la Ville au vic.to/appelauxartistes.

À propos du projet Résidence au parc

Le projet Résidence au parc offre aux artistes un espace unique pour explorer et développer leur pratique artistique tout en créant des opportunités de rencontre et de partage avec le public. Cette initiative reflète l'engagement de Victoriaville à promouvoir la culture et à favoriser l'accès à l'art pour tous. L'appel de dossiers est ouvert jusqu'au 6 avril 2026.

— 30 —

SOURCE

Charles Verville – Chef de Division des communications

Service des communications et des relations citoyennes

819 758-6419, poste 3276

charles.verville@victoriaville.ca

Service des communications et des relations citoyennes

1, rue Notre-Dame Ouest, C.P. 370

Victoriaville (Québec) G6P 6T2

[Victoriaville.ca](https://victoriaville.ca)